



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-troisième session

Rome (Italie), 9-13 mai 2016

**Contribution des résultats obtenus dans la région Proche-Orient et Afrique
du Nord aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal
2014-2015**

1. Le cadre de résultats de la FAO pour 2014-2017¹ guide la planification et le suivi des activités de l'Organisation. Au cœur même de ce cadre figurent les indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis à chaque niveau de la chaîne de résultats: produits, résultantes et objectifs stratégiques. Ces éléments servent de base pour évaluer la mesure dans laquelle les actions de la FAO permettent d'apporter des changements aux niveaux national, régional et mondial, et pour en rendre compte.
2. Chaque niveau du cadre de résultats correspond à une catégorie différente de résultats à obtenir, à commencer par ce que la FAO génère (produits) afin de contribuer à des changements au niveau des pays ou à plus grande échelle (résultantes) et, plus largement, afin de provoquer des effets sur le développement (objectifs stratégiques). La chaîne de résultats fait apparaître les liens entre les travaux de la FAO et les différents niveaux de résultats obtenus. Elle met aussi en évidence la logique qui les sous-tend: *si* les biens/services sont produits par la FAO comme prévu, *alors* les produits correspondants seront réalisés; *si* les produits sont réalisés et que les hypothèses sont valables, *alors* ils aboutiront aux résultantes souhaitées; *si* les résultantes sont obtenues, alors les conditions seront réunies pour que les objectifs auxquels elles participent aient des effets sur le développement.
3. Les responsabilités de la FAO, des États Membres et des partenaires de développement à chaque niveau de la chaîne de résultats, ainsi que les moyens permettant de mesurer les progrès accomplis, sont précisés à la figure 1.
4. La FAO donne corps à 48 produits de l'Organisation, mesurés au moyen de 51 cibles et indicateurs, elle en assure le contrôle et en est pleinement responsable. Les progrès réalisés dans l'obtention des produits sont mesurés chaque année aux niveaux national, régional et mondial, selon les besoins.

¹ PC 115/2, Annexes 1 et 2 (www.fao.org/pwb).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mq012

5. Pour représenter la contribution d'une région aux résultats planifiés de la FAO, on peut s'appuyer sur les indicateurs de produits intéressant les priorités des régions et des pays pour les interventions de la FAO. La Figure 2 montre la mesure dans laquelle les résultats obtenus dans la région ont contribué aux cibles des produits de la FAO, au niveau de l'Organisation, pendant l'exercice biennal 2014-2015.

Figure 1: Cadre de suivi de la FAO

Niveau	Responsabilités et mesure des progrès accomplis
Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution directe de la FAO (processus, produits et services) aux résultantes de l'Organisation. Les produits constituent les résultats tangibles des interventions de la FAO financées dans le cadre du Programme ordinaire ou grâce à des ressources extrabudgétaires aux niveaux national, régional et mondial. • La FAO les génère et en a la maîtrise. À ce titre, elle en est <i>pleinement responsable</i>. • On a établi des indicateurs et des cibles pour chaque produit et on les <i>mesurera chaque année</i>.
Résultantes	<ul style="list-style-type: none"> • Changements concernant l'environnement ou les capacités, à l'échelon national ou mondial, qui permettent d'atteindre un objectif stratégique en particulier. • La FAO contribue à ces résultantes, mais elle n'en a pas la totale maîtrise. Elle est tenue de rendre des comptes dans une certaine mesure mais la responsabilité de l'exécution échoit à tous les partenaires – FAO, États Membres et partenaires de développement. La FAO peut contribuer à ces changements. • Des indicateurs et des cibles de référence correspondant aux résultantes ont été établis et seront mesurés tous les deux ans grâce à une évaluation interne qui s'appuiera sur des données secondaires, un examen des documents relatifs aux politiques et une enquête menée auprès d'un échantillon de pays.
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Effets sur le développement au niveau mondial, dans les domaines où la FAO s'est engagée à obtenir des résultats (fournit une ligne de visée claire pour le programme de travail de l'Organisation elle-même). • La FAO contribue à ces résultats, qui visent le long terme et se situent à un haut niveau, mais elle n'en a pas la maîtrise. La responsabilité n'est pas attribuée ici à une entité unique. Elle est collective. • On a élaboré des indicateurs afin de suivre l'évolution mondiale à ce niveau. La FAO les suivra (en s'appuyant sur des sources de données internationales). Aucune cible n'a été fixée.

Figure 2: Contribution des résultats obtenus dans la région aux cibles des produits de la FAO, au niveau de l'Organisation

Région Proche-Orient et Afrique du Nord				
Produit	Indicateur	Cible 2014-2015 (FAO)	Résultats obtenus dans la région 2014-2015	Contribution de la région à l'objectif de l'Organisation (%)
OS 1: CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE LA FAIM, DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA MALNUTRITION				
1.1.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes d'élaborer des cadres de politiques, des plans d'investissement et des programmes sectoriels et intersectoriels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'incorporer davantage d'objectifs de sécurité alimentaire, de nutrition et de questions de parité hommes-femmes dans les politiques, les plans d'investissement et les programmes sectoriels grâce à l'appui de la FAO	93	2	2%
1.1.2 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes d'élaborer et d'appliquer des cadres juridiques et des mécanismes d'obligation de rendre des comptes en vue de concrétiser le droit à une alimentation adéquate et d'assurer un accès sûr et équitable aux ressources et aux avoirs	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis de renforcer des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition dans des cadres juridiques grâce à l'appui de la FAO	5	0	0%
1.1.3 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre d'organisations qui ont renforcé leurs capacités de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO	30	0	0%

1.1.4 Renforcement des capacités des gouvernements et d'autres parties prenantes d'améliorer l'adéquation, l'efficacité et l'efficacité de l'allocation et de l'utilisation des ressources publiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de pays qui ont amélioré l'allocation et l'utilisation des ressources financières en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à l'appui de la FAO	8	n.d.	n.d.
1.2.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de valoriser les ressources humaines et organisationnelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'assurer une coordination plus ouverte à tous les secteurs et acteurs intéressés (secteur privé, secteur public et société civile) pour la gouvernance de la sécurité alimentaire et la nutrition grâce à l'appui de la FAO	47	2	4%
1.3.1 Renforcement des capacités des gouvernements et des parties prenantes de suivre les évolutions et d'analyser la contribution des secteurs et des parties prenantes à la sécurité alimentaire et à la nutrition	Nombre de pays qui ont amélioré le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris les contributions des différents secteurs, afin de prendre des décisions en connaissance de cause grâce à l'appui de la FAO	57	7	12%
1.3.2 - amélioration des capacités des gouvernements et des parties prenantes de cartographier et de suivre et évaluer les politiques, programmes et textes de loi ayant trait à la sécurité alimentaire et à la nutrition, afin de prendre des décisions en connaissance de cause	01 - Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de gestion des systèmes de cartographie facilitant la prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à l'appui de la FAO	11	0	0%

	02 - Nombre de processus d'élaboration de politiques qui ont permis d'améliorer les capacités humaines et institutionnelles de suivi et d'évaluation de l'incidence des politiques et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition grâce à l'appui de la FAO	10	0	0%
--	--	----	---	----

OS 2: INTENSIFIER ET AMÉLIORER DE MANIÈRE DURABLE L'APPORT DE BIENS ET DE SERVICES ISSUS DE L'AGRICULTURE, DES FORÊTS ET DES PÊCHES

2.1.1 Des pratiques innovantes pour la production agricole durable (y compris les pratiques traditionnelles améliorant la durabilité, notamment celles répertoriées en tant que Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial) sont recensées, évaluées et diffusées et leur adoption par les parties prenantes est facilitée	Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont utilisé des approches participatives et ouvertes pour valider et faciliter l'adoption de pratiques innovantes pour la production agricole durable	111	18	16%
2.1.2 Des approches intégrées et multisectorielles pour la valorisation, la gestion et la restauration des écosystèmes sont recensées, évaluées et diffusées, et leur adoption par les parties prenantes est facilitée	Nombre d'initiatives appuyées par la FAO qui ont permis de dégager et de consigner des stratégies intégrées et multisectorielles en faveur de la gestion durable et de la restauration des écosystèmes, ainsi que de l'adaptation aux effets du changement climatique et de l'atténuation de ses effets, et d'en faciliter l'adoption	644	20	3%
2.1.3 Les capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions, organisations et réseaux publics et privés sont renforcées pour appuyer les efforts d'innovation et de transition vers des systèmes de production agricole plus durables	Nombre d'organisations et d'institutions détentrices de connaissances, d'organismes de gestion et de réseaux publics et privés qui ont reçu un appui de la FAO en matière de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles et/ou techniques	675	26	4%

2.2.1 Appui fourni aux pays pour analyser les questions de gouvernance et les différentes options concernant la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole	Nombre de pays qui ont bénéficié d'analyses de questions de gouvernance et d'options concernant la viabilité du secteur des ressources naturelles et de l'agriculture intégrée	32	5	16%
2.2.2 Appui fourni aux pays pour renforcer les cadres nationaux de gouvernance qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole	Nombre de processus d'élaboration de politiques comprenant un dialogue intersectoriel sur des systèmes de production de ressources naturelles et agricoles plus durables et intégrés, qui ont été soutenus par la FAO	7	3	43%
2.2.3 Appui fourni aux organisations du service public et aux mécanismes interinstitutions pour la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des cadres juridiques qui encouragent la gestion durable des ressources naturelles et de la production agricole	Nombre d'organisations nationales du service public et de mécanismes intergouvernementaux auxquels la FAO a apporté un appui important à des fins de réforme des structures institutionnelles, des fonctions ou des procédures de gestion	216	8	4%
2.3.1 Appui aux parties prenantes pour participer à l'élaboration de nouveaux instruments et mécanismes internationaux (et régionaux) et à la mise à jour des instruments et des mécanismes existants, sous l'égide de la FAO	Nombre d'instruments internationaux (cadres normatifs, normes, lignes directrices, recommandations et autres textes subsidiaires) adoptés par un mécanisme ou un instrument de la FAO ou par ses organes subsidiaires et groupes de travail technique, relevant de la production agricole durable et de la gestion des ressources naturelles	70	n.d.	n.d.
2.3.2 Appui aux parties prenantes pour que les secteurs agricoles aient une place plus grande dans les instruments internationaux, les mécanismes de gouvernance, les processus et les partenariats qui relèvent du mandat de la FAO mais qui ne sont pas sous son égide	Nombre de processus présents dans des instruments et mécanismes internationaux ne relevant pas de la FAO et que l'Organisation a encouragés à faire apparaître dans les décisions et produits concernant la gestion des ressources naturelles et la production agricole	84	n.d.	n.d.

2.3.3 Appui aux parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre et l'application des instruments internationaux (et régionaux) ainsi que des recommandations/obligations des mécanismes de gouvernance connexes	Nombre de processus et de partenariats soutenus par la FAO afin de faciliter la mise en œuvre d'instruments et de mécanismes internationaux (et régionaux) qui encouragent une production agricole et une gestion des ressources naturelles durables	151	4	3%
2.4.1 - 1 Les données et les informations pertinentes sont rassemblées, regroupées, intégrées et diffusées, et de nouvelles données sont générées par analyse et modélisation, en collaboration avec des partenaires.	01 - Nombre d'entrées supplémentaires dans les ensembles de données pertinents des principales bases de données statistiques de la FAO	799 000	n.d.	n.d.
	02 - Pourcentage d'ensembles de données sociales pertinentes dans les principales bases de données statistiques de la FAO qui présentent des données ventilées par sexe	4	n.d.	n.d.
2.4.2 Des méthodologies, normes, standards, définitions et outils utiles pour la collecte, la gestion, le regroupement et l'analyse des données sont formulés et diffusés.	Nombre de méthodologies, normes ou standards, nouveaux ou révisés, pour la collecte, la gestion, le regroupement et l'analyse des données et des informations qui ont été élaborés par la FAO et approuvés par un organe compétent	63	n.d.	n.d.
2.4.3 Appui aux institutions en matière de renforcement des capacités aux niveaux national et régional pour la planification et la mise en œuvre de la collecte, de l'analyse, de l'application et de la diffusion des données.	Nombre de données/produits d'information pertinents générés par les parties prenantes ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour le renforcement de leurs capacités	356	13	4%

OS 3: RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

3.1.1 Appui visant à renforcer les organisations et institutions rurales et à faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui visant à créer un environnement porteur pour les organisations et institutions rurales et faciliter l'autonomisation des ruraux pauvres	21	3	14%
---	---	----	---	-----

3.1.2 Appui visant à promouvoir et intégrer des approches favorables aux pauvres dans les politiques et les programmes qui améliorent l'accès aux ressources naturelles et leur gestion durable	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour la conception, le suivi et la mise en œuvre d'approches, de politiques et d'interventions qui améliorent l'accès équitable aux ressources naturelles productives et leur gestion durable	4	2	50%
3.1.3 Appui pour améliorer l'accès des producteurs et ménages ruraux pauvres aux technologies, aux connaissances, aux intrants et aux marchés appropriés	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour développer et mettre en œuvre des technologies, des méthodes scientifiques et des systèmes de connaissances favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité entre les sexes pour améliorer la disponibilité alimentaire et faciliter l'accès aux marchés	16	2	13%
3.1.4 Appui en vue d'innover dans la mise en place de services ruraux et le développement d'infrastructures accessibles aux ruraux pauvres	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et approches favorisant la mise en place de services ruraux et de modèles d'infrastructure ruraux favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité des sexes	11	0	0%
3.1.5 Avis en matière de politiques intersectorielles et renforcement des capacités en vue de définir des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural durable et équitable sur le plan de l'égalité hommes-femmes	Nombre de pays ou d'institutions régionales qui bénéficient d'un appui pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des stratégies de réduction de la pauvreté et des politiques de développement rural durable ouvertes et équitables sur le plan de la parité hommes-femmes	14	1	7%

3.2.1 Appui à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et renforcement des capacités en matière de formulation et d'application de politiques, stratégies et programmes qui créent des emplois ruraux décents en mettant l'accent sur l'autonomisation sociale et économique des femmes rurales et des jeunes	Nombre de pays ayant bénéficié d'une assistance pour l'élaboration ou la révision de politiques, stratégies et programmes agricoles et de développement rural afin que ceux-ci intègrent les principes de l'emploi rural décent (ERD) comme un élément central, ou pour la mise en œuvre de programmes en faveur de l'ERD	12	0	0%
3.2.2 Appui aux politiques en vue d'étendre aux zones rurales le champ d'application des normes internationales du travail	Nombre de pays qui ont bénéficié d'une assistance pour l'application de normes internationales du travail dans les zones rurales	7	n.d.	n.d.
3.2.3 Appui technique pour l'établissement de systèmes d'information et la production de données et de connaissances sur l'emploi rural décent aux niveaux national, régional et mondial	Nombre de produits de connaissance sur l'emploi rural décent élaborés et diffusés	12	n.d.	n.d.
3.3.1 Avis sur les politiques, renforcement des capacités et activités de plaidoyer pour l'amélioration des systèmes de protection sociale afin de favoriser un développement rural durable et équitable, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale qui sont favorables aux pauvres, tiennent compte de l'âge et de l'égalité des sexes et ciblent les populations rurales	7	0	0%

3.3.2 Perfectionnement des systèmes d'information et des instruments d'acquisition de connaissances fondées sur des données factuelles afin d'évaluer l'impact des mécanismes de protection sociale sur la réduction des inégalités, l'amélioration des moyens d'existence ruraux et le renforcement de la capacité des ruraux pauvres de gérer les risques	Nombre de pays qui ont bénéficié d'un appui pour améliorer les capacités de suivi des systèmes de protection sociale et leur incidence sur la réduction de la pauvreté rurale	6	0	0%
---	---	---	---	----

OS 4: ŒUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES PLUS INCLUSIFS ET PLUS EFFICACES AUX NIVEAUX LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

4.1.1 Des normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux, sont formulées et convenues par les pays et servent de référence pour l'harmonisation internationale	<p>Nombre de normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire des aliments, de qualité et de santé des végétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles questions examinées - projets de norme ayant progressé - nouvelles normes adoptées 	42	n.d.	n.d.
		56	n.d.	n.d.
		30	n.d.	n.d.
4.1.2 Les pays et leurs communautés économiques régionales bénéficient d'une aide pour participer efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'accords, de réglementations, de mécanismes et de cadres internationaux visant à mettre en place des marchés transparents et à accroître les débouchés commerciaux régionaux et mondiaux	Nombre d'accords commerciaux pour lesquels des données factuelles, un renforcement des capacités ou des instances de dialogue ont été fournis par la FAO	7	1	14%

4.1.3 Les gouvernements et les parties prenantes nationales reçoivent des informations et analyses actualisées aux fins d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies inclusives et efficaces relatives au commerce et aux marchés	Nombre de produits d'informations sur les marchés générés par la FAO dont l'utilisation a augmenté	8	n.d.	n.d.
4.1.4 Les institutions du secteur public bénéficient d'une aide pour améliorer leurs capacités de concevoir et d'appliquer des politiques et des cadres réglementaires améliorés, et de fournir des services publics liés à la santé animale et végétale, à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments	Nombre de pays et/ou d'organes régionaux ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des cadres réglementaires liés à la santé animale et végétale, à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments - santé végétale - santé animale - contrôle des aliments	134 25 175	19 3 16	14% 12% 9%
4.2.1 Les institutions du secteur public bénéficient d'une aide pour formuler et appliquer des politiques et des stratégies, et fournir des biens publics visant à rendre les chaînes agroalimentaires plus inclusives et plus efficaces	Nombre d'institutions bénéficiant de l'appui de la FAO pour formuler et mettre en œuvre des stratégies, et fournir des biens publics qui améliorent l'ouverture et l'efficacité dans les chaînes agroalimentaires	60	0	0%
4.2.2 Un appui est fourni à l'élaboration de programmes de réduction des pertes et du gaspillage fondés sur des données factuelles aux niveaux national, régional et mondial	Nombre de pays ayant bénéficié de l'appui de la FAO pour réduire les pertes et gaspillages alimentaires	60	2	3%
4.2.3 Des acteurs de la chaîne de valeur bénéficient d'une aide technique et administrative pour favoriser les chaînes agroalimentaires inclusives, efficaces et durables	Nombre de pays ayant bénéficié d'une aide de la FAO pour mettre en place des chaînes de valeur ouvertes à tous, efficaces et durables	40	3	8%

4.3.1 Des institutions des secteurs public et privé bénéficient d'une aide pour concevoir et mettre en œuvre des instruments et services financiers visant à améliorer l'accès au capital en vue de rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces et plus inclusifs	Nombre d'institutions recevant une aide de la FAO pour accroître la disponibilité de produits et services financiers au secteur agricole	70	4	6%
4.3.2 Des institutions d'investissement publiques et privées bénéficient d'une aide pour accroître les investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires efficaces et inclusifs	Nombre de pays recevant une aide considérable de la FAO pour accroître les investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires efficaces et inclusifs	16	2	13%
4.3.3 Des systèmes sont établis et des pays bénéficient d'une aide pour suivre, analyser et gérer les impacts des politiques commerciales, alimentaires et agricoles sur les systèmes alimentaires	Nombre de pays recevant une aide de la FAO pour suivre, analyser et réformer les politiques alimentaires et agricoles	13	1	8%

OS 5: AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE À DES MENACES OU EN SITUATION DE CRISE

5.1.1 Renforcement des capacités de formulation et de promotion des politiques, stratégies et plans de réduction des risques et de gestion des crises	Nombre de pays qui ont formulé et institutionnalisé une stratégie ou un plan de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO	34 pays	1	3%
		5 (sous-) régions	1	20%
5.1.2 Renforcement de la coordination et amélioration des programmes d'investissement et des stratégies de mobilisation des ressources pour la réduction des risques et la gestion des crises	Nombre de pays et régions qui ont amélioré les stratégies d'investissement et les programmes de réduction des risques et de gestion des crises grâce à l'appui de la FAO	17 pays	3	18%
		2 (sous-) régions	1	50%

5.2.1 Mise sur pied/amélioration de mécanismes permettant d'identifier et de contrôler les menaces, et d'évaluer les risques, afin de déclencher des alertes rapides en temps utile et de manière intégrée	Nombre de mécanismes/systèmes appuyés par la FAO pour améliorer le déclenchement d'alertes rapides	253	49	19%
5.2.2 Amélioration des capacités d'analyse de la vulnérabilité et/ou de la résilience	Nombre de pays qui ont amélioré l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et de la résilience grâce à l'appui de la FAO	49 pays 3 régions	6 0	12% 0%
5.3.1 Renforcement des capacités dont disposent les pays, les communautés et les parties prenantes principales pour adopter de bonnes pratiques de prévention des menaces et d'atténuation des impacts des crises	Nombre de pays appliquant de manière plus efficace des normes, technologies et pratiques intégrées et/ou sectorielles pour la prévention et l'atténuation des risques avec l'appui de la FAO	34 1	6 0	18% 0%
5.3.2 Amélioration de l'accès des groupes les plus vulnérables aux services réduisant l'impact des catastrophes et des crises	Nombre de pays appliquant plus efficacement des mesures qui réduisent la vulnérabilité et renforcent la résilience des communautés exposées à des menaces ou à des crises grâce à l'appui de la FAO	17 pays et 1 région	5 0	29% 0%
5.4.1 Renforcement des capacités des autorités nationales et des parties prenantes de se préparer à des situations de crise et d'en réduire l'impact	Nombre de pays bénéficiant d'un appui de la FAO pour adopter des normes, lignes directrices et pratiques pour se préparer à des dangers potentiels et des situations d'urgence touchant un secteur spécifique	107	20	19%
5.4.2 Renforcement des capacités de coordination pour améliorer le degré de préparation aux situations de crises et l'efficacité des interventions	Pourcentage de régions/pays touchés par une crise ayant des incidences sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition qui ont bénéficié de l'aide de la FAO pour coordonner leur intervention d'urgence, par niveau d'urgence	Niveau 3: 100% Niveau 2/ Niveau 1: 60-100 %	100% 100%	25% 30%

5.4.3 Renforcement des capacités d'intervention des autorités nationales et des parties prenantes dans les situations de crise	Pourcentage de pays touchés par une crise ayant une incidence sur l'agriculture et dans lesquels la FAO est intervenue en temps utile et en tenant compte des sexospécificités	60-100 %	100%	15%
--	--	----------	------	-----